



PREVOYANCE

Païement des cotisations

CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL DES EXPLOITATIONS AGRICOLES DE SAONE ET LOIRE (IDCC N°9712)

PREVOYANCE - FONDS DE PREVENTION ET D'ACTION SOCIALE

011 NON CADRES / 084 SAISONNIERS

Décès 0.185%
 Incap – Inval 0.448%
 Fr. Obsèques 0.025%
 Mensualisation 0.530%

073 ACTION SOCIALE

Paritarisme 0.012%

TOTAL

ASSIETTE DE COTISATION

Masse salariale de chaque catégorie

1.188%TA+TB

Masse salariale totale

0.012%TA+TB

1.20%TA + TB

TA : PARTIE DU SALAIRE BRUT LIMITEE AU PLAFOND ANNUEL DE LA SECURITE SOCIALE

TB : PARTIE DU SALAIRE BRUT COMPRISE ENTRE 1 ET 4 FOIS LE PLAFOND ANNUEL DE LA SECURITE SOCIALE

Le fonds de prévention et d'action sociale apparait sur les états d'appel de cotisation sous la catégorie 073, au titre de laquelle il convient de déclarer la masse salariale totale des catégories 011 et 084 (non cadres et saisonniers).

FICHE DE PARAMETRAGE DSN :



FICHE DE PARAMETRAGE DSN

Vos contrats collectifs : prévoyance, complémentaire santé, retraite supplémentaire



AG2R LA MONDIALE

Entreprise à déclarer

SIREN :	Etablissement (NIC) :
Raison Sociale :	

Votre organisme : AG2R Réunica Prévoyance

Votre contact : AG2R LA MONDIALE Centre de relations Clientèle
 Email : entreprise.santeprevoyance@ag2rlamondiale.fr
 Téléphone : 0 972 67 22 22 (appel non surtaxé) du lun. au ven.

Les données de paramétrage présentes ci-dessous reflètent la situation contractuelle connue dans notre système d'information à la date d'émission de cette fiche. Elles ne prennent pas en compte les évolutions contractuelles en cours de négociation, de signature ou de mise à jour dans nos outils de gestion. Cette fiche n'a pas de valeur contractuelle.
 Rappel : les numéros de contrats ne comportent jamais la lettre O. Ce sont exclusivement des 0 (zéro).
 Pour votre information, une mise à jour de la fiche est disponible sur net-entreprise pour chaque évolution contractuelle, dans le mois qui suit la mise à jour du contrat.
 Sur le tableau de bord DSN, il est possible de demander à recevoir une notification par mail, quand une nouvelle fiche est disponible.

Fiche émise le : 28/03/2019

Code organisme	Code délégataire	Référence contrat	Code population	Code option	Code cotisation établissement	Assiette et/ou forfait	Taux ou montant	Désignation
S21.G00.15.002	S21.G00.15.003	S21.G00.15.001	S21.G00.70.005	S21.G00.70.004	S21.G00.82.003	TA	1.188%	Prévoyance NON CADRES
P0942	néant		011	néant	néant	TB	1.188%	Prévoyance NON CADRES
P0942	néant		néant	néant	006	TA	0.012%	Prévoyance ACTION SOCIALE
P0942	néant		néant	néant	006	TB	0.012%	Prévoyance ACTION SOCIALE
P0942	néant		084	néant	néant	TA	1.188%	Prévoyance SAISONNIERS
P0942	néant		084	néant	néant	TB	1.188%	Prévoyance SAISONNIERS

La fiche de paramétrage DSN fait apparaitre la cotisation de 0.012% sous un code cotisation établissement 006, sous lequel il convient de déclarer la masse salariale totale.